

MASTER MBFA

Parcours Droit & Gestion des Opérations Bancaires & Patrimoniales Conseiller Patrimonial Agence

ACCESSIBLE EN ALTERNANCE DÈS LA 1^{ÈRE} ANNÉE



Faculté de Droit
Campus de Laval

Le Mans Université

DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Antonin PITRAS

Professeur en Droit Privé et Sciences Criminelles
antonin.pitras@univ-lemans.fr

CONDITIONS D'ACCÈS

PUBLIC

- Étudiants titulaires au minimum d'un bac + 3 ou équivalent 180 ECTS en Droit, Gestion, Economie, AES. Une précédente expérience professionnelle dans le secteur bancaire et financier sera appréciée.
- Professionnels justifiant d'au moins cinq ans d'activité dans le secteur bancaire

PROFIL

Fibre commerciale ; esprit logique et rigueur ; solide bagage juridique et/ou économique ; qualité de conseil et de négociation ; très bonne adaptabilité à différents profils d'interlocuteurs ; autonomie.

DOUBLE CANDIDATURE

- Sur <https://monmaster.gouv.fr>
- Sur <https://sourcing.esbanque.fr/login> afin d'être immédiatement référencés dans la base consultable par les banques partenaires en vue des recrutements.

Les candidats peuvent également rechercher une entreprise par eux-mêmes, le plus tôt possible.

Seuls les candidats préalablement sélectionnés par la commission universitaire pourront être recrutés par une banque en vue d'intégrer le Master.

CONTACTS

RELATIONS ÉTUDIANTS

Christèle GIRAUD

christele.giraud@univ-lemans.fr
02.44.02.25.05

ESBANQUE

Valérie LACROIX

valerie.lacroix@esbanque.fr

Camille CARROS

camille.carros@esbanque.fr

ADRESSE

3 rue Georges Charpak
53810 CHANGÉ

LINKEDIN

Faculté de Droit - Campus de Laval

En partenariat avec l'Ecole Supérieure de la Banque (ESBanque), le Master MBFA Droit et Gestion des opérations bancaires et patrimoniales, Conseiller Patrimonial Agence, forme des collaborateurs de banque, rapidement opérationnels sur des postes de Conseillers clientèle particuliers. (Master Droit & Gestion OBP - CPA), entièrement en alternance, forme des collaborateurs de banque, rapidement opérationnels sur des postes de Conseillers clientèle de particuliers.

La formation est dispensée par des Universitaires et des praticiens du secteur bancaire, financier et assurantiel, issus tant du secteur privé (établissement bancaire, prestataire de service d'investissement, compagnie d'assurance, cabinet d'expertise comptable, cabinet d'avocats), que du secteur public (Banque de France, Autorité de régulation...). Ce parcours vise à offrir des compétences opérationnelles pour répondre aux besoins de clients particuliers en matière bancaire (épargne, services de paiement, gestion de compte, crédit), financière (placements, assurance vie). A l'issue de cette formation, les étudiants obtiennent un diplôme national de master ainsi que la certification professionnelle de Conseiller Patrimonial Agence délivrée par l'ESBanque.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES DANS LE CADRE DE LA FORMATION

Le Master Conseiller patrimonial agence permet d'acquérir :

- La compréhension de l'environnement économique, juridique, social et fiscal de la clientèle particuliers
- La maîtrise de la négociation commerciale avec les clients particuliers
- Les compétences techniques et relationnelles permettant de conseiller la clientèle de particuliers dans leurs choix de placement et d'épargne, et définir leurs objectifs afin de les concrétiser
- La capacité à identifier et maîtriser les risques financiers et associés aux activités de marchés et de crédit et à proposer les protections adéquates.
- L'aptitude à établir un bilan patrimonial
- La capacité d'établir, analyser et exploiter son portefeuille clients
- Les réflexes en terme de bonnes pratiques en matière de conformité et de déontologie

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- **Partenariat Le Mans Université – ESBanque** : des enseignements dispensés par des enseignants universitaires et des praticiens du secteur bancaire et financier, s'appuyant sur un savoir-faire un vaste réseau professionnel ; double diplôme.
- **Formation en alternance** : professionnalisation, rémunération et insertion professionnelle garantie.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est dispensée en alternance, via des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation avec avocats, notaires, services juridiques de grandes entreprises ou d'associations, experts comptables, commissaires de justice...

Elle se déroule sur deux années (M1 et M2) de septembre à août, en alternant des périodes d'enseignements à l'Université et des périodes de formation en entreprise, cabinet, office notarial etc.

La professionnalisation et montée en compétence des étudiants sont également assurées par la réalisation d'un projet tutoré (M1) et d'un mémoire (M2) avec soutenance orale.

La formation est complétée de diverses manifestations, avec notamment de la formation par la recherche (conférences, colloques, etc...)

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Conseiller clientèle de professionnels en agence, responsable de point de vente ou d'agence, analyste des risques et engagements, gestion de patrimoine, gestionnaire de portefeuille.

Perspectives à 3/5 ans : vers des postes de Responsable point de vente ou d'agence, Gestionnaire de patrimoine, Gestionnaire de portefeuille.

+ d'infos sur

ecodroit.univ-lemans.fr



MASTER MBFA

Parcours Droit & Gestion des Opérations Bancaires & Patrimoniales

Conseiller Patrimonial Agence



FINANCEMENT DE L'ALTERNANCE

Formation financée par l'employeur avec des aides de l'État

Rémunération minimale du contrat de travail : 41 % à 80 % du SMIC en fonction de l'âge, du type de contrat (professionnalisation ou apprentissage) et du niveau d'étude.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est dispensée entièrement en alternance, via des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation avec des entreprises du secteur bancaire et financier ou de gestion de patrimoine. Elle se déroule sur deux années (M1 et M2) de septembre à août, en alternant des périodes d'enseignements à l'Université et des périodes de formation en entreprise.

La professionnalisation et montée en compétence des étudiants sont également assurées par la réalisation de projets tutorés (M1) et d'un mémoire d'alternance (M2), faisant l'objet d'une soutenance orale.

La formation est complétée de diverses manifestations, notamment dans la formation par la recherche (conférences, colloques, etc.)

ENSEIGNEMENTS

MASTER 1

BLOC 1 - MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DU SYSTÈME BANCAIRE

- Organisations et structure du système bancaire (établissements de crédit, organes de contrôle et coordination...)
- Réglementation de l'activité bancaire (contrôle, surveillance...)

BLOC 2 - MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DES OPÉRATIONS BANCAIRES ET PATRIMONIALES

- Droit des opérations bancaires (entrée en banque, service de caisse, opération de crédit et opérations annexes)
- Assurances et garanties du crédit (sûretés)

BLOC 3 - CONNAÎTRE ET RESPECTER LES DROITS DES PARTICULIERS

- Droit des biens et immobilier appliqué
- Droit de la consommation
- Droit patrimonial des couples
- Droit des successions et libéralités
- Fiscalité du particulier
- Droit des assurances

BLOC 4 - METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHÉ RELATIONNELLE ENRICHIE ADAPTÉE AUX ATTENTES D'UNE CLIENTÈLE DE PARTICULIERS

- Intégrer les différentes dimensions de la relation client
- Intégrer la satisfaction du client à chaque moment de la relation

BLOC 5 - ACCOMPAGNER LE CLIENT DANS LE CHOIX DES OPÉRATIONS ET LA MISE EN PLACE DES SERVICES APPROPRIÉS À SES ATTENTES

- Identifier des solutions de banque-assurance appropriées aux projets du client
- Accompagner le client dans ses événements de vie

BLOC 6 - DÉVELOPPER LE PORTEFEUILLE CLIENT ET S'APPROPRIER LES TECHNOLOGIES ET MÉTHODES DE LA TRANSFORMATION DIGITALE

- Utiliser l'environnement réglementaire comme levier de gestion des risques
- Développer la vigilance aux risques opérationnels
- Développer son portefeuille et contribuer à la stratégie de la banque

BLOC 7 - S'APPROPRIER LES TECHNOLOGIES ET MÉTHODES DE LA TRANSFORMATION DIGITALE

- Pass Omnicanal
- Se familiariser avec les grandes tendances de la transformation numérique des banques
- Piloter le changement avec la gestion de projet

BLOC 8 - EXPRESSION ET COMMUNICATION ÉCRITES ET ORALES

- Pratique de l'anglais juridique des affaires

BLOC 9 - PROFESSIONNALISATION

- Projets tutorés
- Insertion et efficacité professionnelle

MASTER 2

BLOC 1 - DIRIGER UN CONSEIL EXPERT EN DROIT BANCAIRE ET FINANCIER

- Marché du particulier et ses besoins
- Produits financiers et d'assurance
- Fiscalité du patrimoine personnel

BLOC 2 - RENFORCER LES SAVOIRS HAUTEMENT SPÉCIALISÉS

- Réglementation et sécurité des moyens de paiement et de crédit
- Contrats et responsabilité bancaire (civile et pénale)
- Digitalisation des opérations bancaires (protection des données bancaires)
- Marchés financiers (taux d'intérêts, marchés d'actions, marchés dérivés)

BLOC 3 - DISPENSER DES CONSEILS SPÉCIALISÉS EN GESTION DE CLIENTÈLE PARTICULIERS

- Droit de l'assurance-vie
- Droit du surendettement
- Outils financiers et mathématiques financières

BLOC 4 - METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHÉ RELATIONNELLE ADAPTÉE

- Prendre en charge le client «bonne gamme»
- Préparer l'entretien de découverte
- Découvrir le client et sa situation par l'approche globale

BLOC 5 - PROPOSER DES SOLUTIONS PATRIMONIALES ADAPTÉES

- Établir les préconisations adaptées
- Expliquer au client les impacts des préconisations sur sa situation personnelle

BLOC 6 - CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE LA CLIENTÈLE PATRIMONIALE

- Concrétiser les propositions faites
- Analyser et développer son portefeuille de clients patrimoniaux
- Analyser ses performances commerciales et rendre compte à sa hiérarchie
- S'assurer de la qualité de services et de relation avec le client

BLOC 7 - EXPRESSION ET COMMUNICATION ÉCRITES ET ORALES (RNCP29762BC03)

Pratique de l'anglais juridique des affaires

BLOC 8 - PROFESSIONNALISATION

Examens
Alternance (mémoire)